

Maison des Anciens Combattants de la 2^e D.B.
--

2022 DAC 361
20195 ; 2022_04023
784 361 39600038

1. PRESENTATION JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION

- **Nom** : « Maison des Anciens Combattants de la 2^e D.B. »
- **Adresse** : 3, avenue du colonel Rol Tanguy – Place Denfert- Rochereau, 75014 Paris.
- **Bureau** :
 - Président** : Général Jean-Paul Michel
 - Vice -Présidents** : Eric Hauteclocque- Raysz et Christophe Legrand
 - Trésorière** : Martine Lepage
 - Secrétaire générale** : Verena Lamy
 - Secrétaire générale adjointe** : Roseline Etori.
- **Objet** : Cette association a pour but de regrouper tous ceux qui ont appartenu à la 2e Division Blindée, afin :
 - d'apporter à ses membres, en souvenir et pour la survivance de leur fraternité d'armes et de leur solidarité au combat, l'entraide et l'assistance sous toutes leurs formes dont ils pourraient avoir besoin à eux-mêmes, leurs familles et les familles de leurs camarades morts pour la France ;
 - de soutenir par tous les moyens, leurs intérêts moraux et matériels ;
 - de représenter ses membres auprès des pouvoirs publics pour toute question relevant de l'activité de l'association
- **Date de dépôt des statuts** : cette association a été créée le 21 août 1945 et a été reconnue d'utilité publique par décret du 21 janvier 1950.

L'association est-elle liée conventionnellement à la Ville : oui convention pluriannuelle d'objectifs

2 PRESENTATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

- **Analyse de la situation financière de l'association**

Résultat des derniers exercices :

2020	2019	2018
-3 957 €	-76 804,05 €	-39 745,40 €

Compte de résultat	2020	2019	2018
Produits	115 698 €	184 392,82 €	208 276,70 €

Charges	119 655 €	261 196,87 €	248 022,10 €
Subventions	19 000 €	19 035,00 €	19 031,00 €
Subventions /Produits	16,42 %	10,32%	9,13%
Salaires	67 373 €	142 181 €	112 748 €
Salaires/charges	56,30%	54,43 %	45,45 %
Bilan	2020	2019	2018
Capitaux propres	136 986 €	131 265 €	217 747,68 €
+ Provision pour risques et charges		11 168 €	
+ dettes à long terme			
=Capitaux permanents	136 986 €	142 433 €	217 747,68 €
- Actif immobilisé net		309 €	1 674,27 €
- Créances à long terme			
= Fonds de roulement	136 986 €	142 124 €	216 073,41 €
Stocks + créances à court terme + charges constatées d'avance	41 533 €	45 800 €	53 449,63 €
- dettes à court terme (sauf concours bancaires)	55 394 €	51 627 €	62 648,46 €
= Besoin en fonds de roulement	-13 861 €	-5 827 €	-9 198,83 €
Trésorerie active	150 846 €	147 951 €	225 272,24 €
- Trésorerie passive (concours bancaires courants)			
= Trésorerie	150 846 €	147 951 €	225 272,24 €

	2020	2019	2018
FDR en J d'exploit	418	199	318
T en J d'exploit	460	207	332

La situation financière de cette association est confortable.

Budget prévisionnel 2022 :

Recettes	
Vente de produits	2 500 €
Dons et cotisations	38 000 €
Subvention Ville de Paris	10 000 €
Autres subventions	9 000 €
Produits financiers et exceptionnels	300 €
Total recettes	59 800 €
Dépenses	
Matières premières	4 670 €
Locations, entretien, assurance, cotisations	14 630 €
Honoraires, publicité, déplacements, missions	40 400 €
Autres charges	100 €
Total dépenses	59 800 €

Analyse financière de la demande de subvention

Coût des actions à subventionner : 59 800 €
Montant de la subvention sollicitée : 10 000 €
Montant de la subvention proposée : 10 000 €
Provision : Mémoire

3 – Modalités de contrôle d'utilisation de la subvention

- contrôle du bien fondé et dimensionnement de la subvention **oui**
- passation d'une convention : oui triennale d'objectifs
- objet de la subvention : fonctionnement
- modalités de versement : en 1 fois
- contrôle *a posteriori* : l'association présentera les comptes et le bilan d'activités de l'exercice subventionné (2022).

-

Subventions antérieures sur les 3 dernières années :

2019 : 23 000 €

2020 : 10 000 €

2021 : 10 000 €